
DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

**RAPPORT DE SYNTHESE DE LA 2^{ème} PHASE DES MISSIONS DE
SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ET
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC**



Mars 2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. OBJECTIFS DES MISSIONS.....	3
II. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS.....	3
III. METHODOLOGIE.....	4
IV. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS.....	4
V. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES.....	7
5.1. PRESIDENCE.....	7
5.2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	8
5.3. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE.....	11
5.4. MINISTERE DE LA SANTE.....	12
5.5. MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE.....	13
5.6. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	13
5.7. MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME.....	16
5.8. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	17
VI. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MISSIONS.....	26
6.1. PRESIDENCE.....	26
6.2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	26
6.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	26
6.4. MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME.....	27
6.5. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	27
6.6. MINISTERE DES SPORTS.....	27
6.7. MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT.....	28
6.8. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT.....	28
6.9. MINISTERE DU COMMERCE.....	30
6.10. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE.....	30
6.11. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	31
6.12. MINISTERE DE LA SANTE.....	31
6.13. MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE.....	31
6.14. MINISTERE DE L'INDUSTRIE.....	31
6.15. MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FISCALITÉ LOCALE.....	31
VII. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS.....	32
VIII. DIFFICULTES, RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	34
CONCLUSION.....	47

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel 2017 de suivi des Projets et Programmes d'investissement public, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) a effectué au compte de la 2ème phase, cinq (05) missions de suivi physique et financier de 25 Projets/Programmes (P/P) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre des actions de la DNPD au titre de l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique" de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM) notamment, l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique".

I. OBJECTIFS DES MISSIONS

L'objectif des missions est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des vingt-cinq (25) projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits au PTI 2016-2018 et au BSI 2016 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2016 ;
- faire le point des réalisations physiques et financières pour les années 2015 et 2016 et la réalisation à mi-parcours pour l'année 2017 ;
- faire le point de l'utilisation de la contrepartie nationale et du financement extérieur ;
- faire le point des contraintes et goulots d'étranglement liés à la bonne marche des P/P ;
- faire le point de l'état de passation des marchés sur le financement intérieur et extérieur ;
- discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).

II. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

- Les résultats attendus des missions sont :
- l'état d'exécution physique et financière des Projets et Programmes visités est mieux connu ;
- la situation d'exécution physique et financière des Projets et Programmes pour les années 2014, 2015 et 2016 est faite ;
- les contraintes et goulots d'étranglement liés à la bonne marche des Projets et Programmes sont identifiés ;

- des recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie suivie dans chacune des régions concernées se présente comme suit :

- envoi des documents de la mission (TDR, fiche de suivi-évaluation des Projets/Programmes, Ordre de mission et programme de la mission et programme indicatif de la mission) aux DRPSIAP et aux Unités de Gestion des différents Projets/Programmes (UGP) ;
- visites de courtoisie aux autorités administratives et politiques ;
- entretiens préliminaires avec les Unités de Gestion des Projets (rappel Au cours des objectifs et résultats attendus de la mission et finalisation du chronogramme de travail) ;
- visites des réalisations physiques et échanges avec les différents acteurs et bénéficiaires concernés ;
- séances de travail avec les UGP ;
- séances de restitution des conclusions et recommandations de la mission aux acteurs (UGP, DRPSIAP, Services techniques) sur le terrain.

IV. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS

Les missions concernent au total Projets et Programmes en exécution.

La répartition des vingt-cinq (25) Projets et Programmes suivis par Ministère, Institution dans les régions citées plus haut est présentée dans le tableau ci-après :

RNP	MINISTERES/INSTITUTION DES P/P	REGIONS
PRESIDENCE		
2796	Contrat plan du Programme de Restructuration du Marché Céréaliier (PRMC).	KAYES KOULIKORO
	Ministère de l'Agriculture	
2 602	Projet d'aménagement hydro-agricole du casier de Molodo Nord Phase I (y compris Extension)	Ségou
2 640	Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM).	Ségou, Mopti, Sikasso
2753	Projet de Réhabilitation des bureaux de la CPS/SDR ;	Bamako
MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE		
2370	Programme National d'Appui aux Femmes Opératrices Economiques ;	Bamako
MINISTERE DE LA SANTE		
2212	Projet d'Appui à la mise en œuvre du projet d'établissement de l'Hôpital du Point "G".	Bamako
Ministère de l'Economie Numérique		
2573	Construction de Bureaux Régionaux de l'AMAP ;	
Ministère de l'Energie et de l'Eau		
2851	Accès énergie réalisation de 36 123 lampadaires solaires	Ségou
2741	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau et l'Assainissement (PACTEA) phase 2	Sikasso
2529	Aménagement/Equipement du Laboratoire National des Eaux (LNE) ;	Mopti
2996	Projet d'alimentation en eau potable et mesures d'accompagnement dans les centres semi-urbains et ruraux ;	Mopti
Ministère de l'Artisanat et du Tourisme		
2841	Extension/Aménagement Siège APCCM	Bamako
Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable		
2261	Programme Régional Aménagement Massif Fouuta Djallon	Kayes
Ministère des Sports		
1803	Construction du Centre d'Entraînement pour Sportif d'Elite de Kabala	Koulikoro

3054-	Aménagement des Stades CAN et annexes	Mopti
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		
2392	Construction et Equipement Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat	Bamako
Ministère de l'Equipeement, des Transports et du Désenclavement		
1900	Réparations/acquisitions bacs	Mopti
2950.	Construction bitumage de la route Zantiebouyou - Kolondieba - frontière Côte d'Ivoire	Sikasso
2887	Projet d'Aménagement des Infrastructures Routières Structurantes au Mali (PAIRS)	Koulikoro
1554	Programme d'Urgence Routier ;	Koulikoro
Ministère du Commerce		
2241.	Projet d'appui au Cadre Intègre au Commerce	
Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille		
1507.	Plateforme multifonctionnelle lutte contre la pauvreté en milieu rural	Sikasso
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle		
1927	Programme National Action pour l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP)	
Ministère de l'Industrie		
2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	Ségou
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FISCALITÉ LOCALE		
2875	Contrat Plan Etat Région	Sikasso

V. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES

5.1. PRESIDENCE

5.1.1 Contrat plan du Programme de Restructuration du Marché Céréalière (PRMC)

Le PRMC s'occupe de la prévention et de la gestion des crises alimentaires conjoncturelles. Il dispose d'un Stock National de Sécurité (SNS) de 35.000 tonnes de céréales et de deux outils financiers : le Fonds Commun de Contre Partie (FCC) et le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA). Le PRMC génère de l'information et exécute des actions de sécurité alimentaire (distributions alimentaires gratuites, ventes d'intervention, banques de céréales, petits périmètres irrigués villageois, etc.). Le Secrétariat Technique assure la gestion courante et la coordination du dispositif. La gestion du SNS est confiée à l'OPAM. Le SAP surveille les 703 communes en matière de sécurité alimentaire et formule des recommandations d'atténuation d'insécurité alimentaire à l'endroit des décideurs. L'OMA diffuse des informations sur les prix et l'état de disponibilité des céréales.

- Situation financière

Concernant le 11^{ème} contrat plan (2015-2017), les engagements financiers de l'Etat relatifs au fonctionnement ont passé de 996 millions de FCFA en 2015 à 1,200 milliard de FCFA en 2016 et 2017.

Au regard de la 17^{ème} Revue des projets/programmes au 31 décembre 2016, le coût total du contrat plan (de 2012 à 2017) est de 6 496 millions entièrement acquis dont 4 366 millions décaissés, soit un taux de décaissement de 67,2%%.

Par rapport au nouveau contrat plan 2018-2020, il s'agira de :

- la gestion du stock intervention de l'Etat (25 000 tonnes de riz) ;
- Positionnement régulier du Stock National de sécurité pour 9 500 tonnes (Kayes, Tombouctou, Gao, Kidal).

Son incidence financière se chiffre à 25, 127 milliards de F CFA dont :

- 8, 423 milliards en 2018 ;
- 8, 352 milliards en 2019, et
- 8, 352 milliards en 2020.

- Réalisations physiques

A Kayes, les travaux se sont déroulés sous la présidence du Délégué Régional de l'OPAM. Après les salutations d'usage, le rappel des objectifs et du contexte de la mission, la situation des stocks a été remise à l'équipe de la mission et une visite des magasins de stockage a été effectuée.

Il est à noter que le stock de céréales, à la date du 20 octobre 2017 est de 0,700 tonne pour le mil local et 1 921,400 tonnes pour le sorgho local, soit un stock final de 1 922, 100 tonnes..

Par ailleurs, le stock d'aliments bétails dans la Région est de 400 tonnes dans la commune urbaine de Kayes, 500 tonnes à Diéma, 700 tonnes par chacune des localités de Yélimane et Nioro, soit un total de 23 000 tonnes.

5.2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE

5.1.2 Projet d'aménagement hydro-agricole du casier de Molodo Nord Phase I (y compris Extension)

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'accroissement de la production agricole nationale tout en améliorant les conditions et niveaux de vie des populations de la zone d'intervention du Projet.

Les réalisations physiques du projet se résument :

- aux études et le contrôle des travaux d'aménagement hydroagricoles ;
- à la réalisation de cinq magasins villageois,
- à la réalisation d'une piste d'accès villages-périmètre ;
- à la réalisation de visite d'échange/expériences et la formation de quatre ;
- à la réalisation du couloir de passage des animaux et le reboisement de 180 ha ;
- à la réalisation de lavoirs et l'exécution en cours des travaux des drains d'assainissement et l'élaboration d'un protocole avec la Direction Régionale de l'hydraulique pour l'analyse de l'eau ;
- la réalisation de logements et bureaux et la réhabilitation d'un bâtiment ;
- la construction de deux (02) écoles, un (01) CSCOM ;
- la construction des forages équipés et l'achat de matériels ;
- à l'exécution en cours des activités de recherche de développement ;
- à la transmission du PV de négociation de l'offre de l'Institut de microfinance CVECA-ON et du plan d'opérationnalisation des fonds d'appui au crédit agricole et l'élaboration des TDR pour la réalisation des formations ;
- à l'élaboration de PV de négociation de l'offre de CVECA-ON et du plan d'opérationnalisation des fonds de crédit rural ;
- l'élaboration des fiches de collectes et leurs renseignements et la mise en place du dispositif (tableau de bord) l'élaboration de note méthodologique pour l'évaluation d'impact et des TDR pour la réalisation de bise line ;
- à la formation des membres du comité de pilotage et agents intervenant dans le cadre du projet ;
- La fourniture de véhicules et l'achat de motos ;
- la réorganisation et l'archivage électronique des archives de la Direction Générale de l'Office du Niger ;
- l'appui à l'organisation de l'atelier et équipement technique de la SOCAFON ;
- la fourniture de matériels bureautiques et informatiques ;
- la fourniture d'équipement pour les travaux agricoles, topographiques et l'envoi du PV de négociation à la Banque pour avis.

En ce qui concerne les réalisations financières, le cumul des décaissements enregistrés à la date du 02 novembre 2017 pour les deux (2) phases se chiffre à 17,346 milliards (15,067 milliards pour la BOAD et 2,279 milliards au titre de la contrepartie de l'Etat malien) sur un financement acquis total de 20,112 milliards (2,612 milliards de l'Etat Malien et 17,500 milliards de la BOAD) soit un taux de décaissement global de 86,25%.

La situation financière détaillée par phase est le suivant :

- phase 1 : financement acquis 9,280 milliards FCFA (8,000 milliards pour la BOAD et 1,280 milliard pour l'Etat malien), le décaissement cumulé de 8,685 milliards (7,405

milliards pour la BOAD et 1,280 milliard pour l'Etat malien), soit un taux de décaissements global de 93,59% ;

- phase 1 Extension : financement acquis de 11,592 milliards FCFA (9,500 milliards pour la BOAD et 1,332 milliard pour l'Etat malien) ; décaissement cumulé de 8,659 milliards (7,662 milliards pour la BOAD et 998,7 millions pour l'Etat malien), soit un taux de décaissements global de 74,70%.

5.1.3 Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)

L'Objectif de Développement du Projet (PDO) consiste à accroître la productivité des petits producteurs et des producteurs en agrobusiness dans les systèmes et zones de production cibles du projet.

Les réalisations physiques ont consisté à :

- traiter les contraintes majeures liées à la modernisation des systèmes agraires, des systèmes de production animales, des techniques d'intensification et de diversification;
- développer les techniques d'intensification de la petite irrigation, les techniques post-récolte ainsi que la recherche à la demande en milieu réel ;
- promouvoir les techniques de gestion durables des terres et de l'eau (GDTE); (d) rénover, équiper et améliorer la gestion et le fonctionnement de l'APCAM, des CRA et des Organisations de Producteurs ;
- entreprendre des activités de renforcement des capacités pour l'APCAM, les CRA et les Organisations de Producteurs ;
- faciliter le développement du crédit rural, à travers le développement des services de gestion financière et de comptabilité pour les petits investisseurs du secteur de l'agrobusiness. Cette composante a enregistré la réalisation de 103 sous projets, l'exécution de 510 sous projets au profit des jeunes ruraux dans le cadre de la convention PAPAM/FIER, la conduite des champs de biodiversité, la multiplication/production des semences de qualité de variétés sélectionnées par les producteurs dans le cadre de la convention PAPAM/IER à travers l'URG ;
- aménager et réhabiliter des bas-fonds, des micro-barrages, des périmètres irrigués villageois, et des petits périmètres maraichers ;
- l'achèvement des études APS / APD et DAO de 4 900 ha dans la zone de M'Béwani, les études APS / APD et DAO de la construction de 33 km du drain collecteur de Kalankorola, et de 20 km du drain principal de Tango, contrôle et surveillance des travaux des drains de Kalankorola et de Tango dans la zone de M'Béwani et travaux d'aménagement de 500 ha de périmètre de Sabalibougou, la réalisation de l'étude d'inspection du barrage de Markala ;
- la réalisation de l'auscultation du barrage de Markala ;
- la réalisation de L'EIES de 4 900 ha et des drains de Tango et Kalankorola à M'Béwani ;
- la mise en œuvre du CGES (Information et sensibilisation sur les maladies liées à l'eau, sur le trachome, Enquête sur les pratiques d'hygiène, Information, éducation et communication des populations sur les IST/VIH SIDA) ;
- la procédure de passation de marchés pour les travaux d'aménagement de 500 ha est en cours ;
- la formation de 60 artisans pour la construction de bio-digesteurs et de 2136 bénéficiaires sur la technologie du bio-digesteur dans les régions de Sikasso et de Kayes
- installation de 356 bio-digesteurs dômes fixes dont 50 bio-digesteurs flexibles ;
- renforcement du dispositif bio-digesteurs dômes fixes et les flexibles par des techniciens rwandais ;

- la protection de 5 bas-fonds, l'aménagement de 36 petits périmètres maraichers (PPM), de 17 bosquets villageois, la réalisation de 63 forages à Pompes à motricité humaine réalisées pour la production de l'eau potable, la construction de 5 magasins de stockage, 2 ponts/radiers et de 4 radiers pour le désenclavement de nos communes; la fabrication de 62 ruches améliorées et le renforcement des capacités logistiques et techniques des exploitantes des aménagements agricoles.
- la formulation de la Stratégie Nationale de Développement Durable est entièrement réalisée.
- Campagnes d'information et de sensibilisation en langues locales sur l'adaptation aux effets des changements climatiques ont été réalisées ainsi que des émissions radiophoniques ;
- des visites d'échanges sur la technologie du bio-digesteur ont été réalisées en vue de renforcer les capacités du projet et de ses partenaires d'exécution.

Le Projet est entièrement financé par la Banque Mondiale. Le cumul des décaissements enregistrés au 30 septembre 2017 (sans les engagements) s'élève à 37,932 milliards de F CFA sur un financement acquis de 59,100 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 64,18%.

5.1.4 Projet de Réhabilitation des bureaux de la CPS/SDR

Le projet a pour but de doter la CPS/SDR d'un siège en vue d'améliorer les conditions de travail de son personnel. Il s'agira de la construction et de l'équipement d'un bâtiment R+4 sis dans la cour dudit service.

La principale réalisation physique a concerné la reprise des travaux sur le marché initial. L'ensemble des travaux se poursuivent normalement. Les travaux de maçonnerie en élévation du bâtiment jusqu'au 4^{ème} étage sont terminés. Les travaux d'enduit, d'électricité et de plomberie se poursuivent par endroit.

Au regard du montant total des Marchés (y compris l'avenant), le coût total du projet s'élève à **772 157 802 F CFA**, entièrement acquis dont 690 452 212 F décaissés, soit un taux de 86,42% à la date du 30 septembre 2017.

Il est à noter que les travaux confortatifs sont estimés à 400 millions et ne sont pas inclus au coût précédemment indiqué.

La situation annuelle du financement du projet se présente comme suit :

DESIGNATION	ANNEES				TOTAL
	2014	2015	2016	2017	
Financement	100,00	124,500	400,00	174,46	798,96
Décaissement	100,00	105,81	334,64	150,00	690,45
Taux	100,00	84,99	83,66	85,98	86,42

5.3. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

5.3. Programme National d'Appui aux Femmes Opératrices Economiques

Le Programme est mis en œuvre à travers le Réseau des Femmes Opératrices Economique du Mali (RFOE-MALI). Ce réseau est un regroupement d'associations, de GIE créé sous le récépissé N° 0456/G-DB du 31 août 2005 avec comme mission le renforcement des capacités organisationnelles, techniques, matérielles et financière de ses membres.

Sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, le réseau s'est fixé comme objectifs de :

- centraliser la liste des organisations de femmes opératrices économiques du Mali ;
- définir les orientations d'appui à apporter aux femmes opératrices économiques ;
- aider les organisations de femmes opératrices économiques à accéder aux moyens financiers ;
- renforcer les capacités entrepreneuriales des organisations de femmes opératrices à travers la formation, l'information et la sensibilisation ;
- accroître l'accès des organisations de femmes opératrices économiques aux facteurs et moyens de production.

Réalisations physiques

- Participation de la présidente et de la vice –présidente nationale à la 60^{ème} session de la condition de la femme aux Nations Unis à New York ;
- Elaboration d'une étude sur « Analyse et évaluation des besoins d'assistances des entreprises féminines du Mali » à travers le cabinet d'étude BAMA CONSEIL ;
- Une session de formation sur la Gouvernance d'Entreprise et le E-Commerce ;
- Organisation de la 2^{ème} édition de la foire sous régionale du RESOPE-UEMOA ;
- Une conférence débat sur la problématique du commerce transfrontalier dans l'espace UEMOA et une autre sur les échanges SUD-SUD ;
- Dans le cadre de l'investissement, les 8 régions du Mali plus le district de Bamako et le siège du RFOE-M ont été équipées en matériels de bureau et en matériels roulants.
- Participation à la journée internationale de la femme à Genève organisée par l'organisation mondiale du commerce, au cours de laquelle la présidente nationale du REFOE a fait une intervention sur « comment le CICR a contribué à l'autonomisation économique des femmes dans la filière mangue au Mali » ;
- Participation de 03 membres du RFOE –M à la 61^{ème} session de la condition de la Femme aux Nations Unis à New York ;
- Participation à la cérémonie de lancement officielle du programme AGRIFED organisée par ONU-Femmes ;
- Participation à la réunion préparatoire de la 12^{ème} conclave CII-EXIM BANK sur le projet de partenariat Inde-Afrique, organisée par la CCIM ;
- Participation à la session ordinaire de l'Observatoire National de l'Emploi et de le Formation organisée par le MEFP ;

- Participation à la semaine Nationale de partage et de formation sur la GRD au Mali, organisée par le MEF ;
- Participation à la réunion préparatoire des membres du jury de la compétition de plan d'affaire (CPA) du PROCEJ, organisée par le CNPM ;
- Participation à la réunion de « confirmation de la composition définitive du jury de la compétition de plans d'affaires du PROCEJ ;
- Participation à la réunion sur « Echanges sur le processus de désignation du représentant des organisations professionnelles du secteur privé au sein du conseil de régulation des marchés publics ;
- Participation à l'atelier de concertation sur « comment les femmes du Mali peuvent-elles contribuer à la promotion de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger et comment les femmes du Mali peuvent-elles contribuer à la promotion du dialogue social pour l'apaisement social ;
- Participation à Berlin à la table ronde dans le cadre de la conférence internationale « partenariat G20 Afrique, investir dans un avenir commun »
- Dans le cadre de l'investissement, les associations membres du RFOE-M ont été équipées en matériels de bureau et en matériels roulants (02 véhicules, 12 motos 12 armoires métalliques, 12 ordinateurs portables, 12 salons, 6 places, une table de conférences de 50 places, 50 chaises, 12 bureaux secrétaires, 12 meubles de rangement semi vitré, 12 tables basses vitrées, 10 appareils photos numériques, 1 vidéo projecteur, 14 télé écran plats de 40 pouce, 12 imprimantes, 12 photocopieuses).

En ce qui concerne la situation financière, aucune information n'a pu être obtenue à ce sujet. Au regard de la 17^{ème} Revue des Projets/Programmes de développement du Mali au 31 décembre 2016, le coût total du projet est de 1 014 millions, entièrement acquis dont 793 millions décaissés, soit un taux 78,2%.

Par ailleurs, il existe un plan d'actions du RFOE-M 2018 dont copie a été mise à la disposition de l'équipe de la mission. Ce plan d'actions prévoit 35 000 000 FCFA pour le fonctionnement, 45 000 000 FCFA sur les activités prévues sur les 30% transférés et 70 000 000 FCFA pour les investissements, soit un total de 150 000 000 FCFA.

5.4. MINISTERE DE LA SANTE

5.4.1 Projet d'Appui à la mise en œuvre du projet d'établissement de l'Hôpital du Point "G"

L'hôpital du Point « G » existe depuis 1906. Il s'est constitué à partir d'un hôpital militaire issu de la période coloniale. Il a été érigé en Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion par la loi n°92-023 du 05 octobre 1992. En 2003, il a été érigé en Etablissement Public Hospitalier (EPH) par la loi n°03-021 du 04 juillet 2003. Conformément à la convention hospitalière universitaire, il change de statut et devient un Centre Hospitalier Universitaire (CHU).

Les réalisations **physiques** ont concerné entre autres :

- ✓ les travaux de construction d'un bloc opératoire de cardiologie ;
- ✓ les travaux de construction d'un bâtiment R+1 du Service de Rhumatologie ;
- ✓ la fourniture et l'installation de matériel d'imagerie et de films à l'hôpital ;
- ✓ la réhabilitation du service de consultation d'un bâtiment (R+1) pour le service de Coelio ;
- ✓ la fourniture d'écran de surveillance de la scopie à la table de radiologie télécommande APELEM au service d'imagerie médicale ;
- ✓ la construction du bloc opératoire : les travaux en cours ont accusé du retard par rapport au délai de réception.

Par rapport à l'exécution financière, de 2006 à 2017 l'Etat a alloué au projet un montant total de de 3 106 millions de FCFA sur le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI). Sur ce montant, le décaissement au 31 décembre 2016 a été de 2 724 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 87,7%.

Au regard des dépenses d'investissement effectuées à l'hôpital du Point « G », les dépenses de fournitures de divers matériels et autres occupent une part importante.

Le plan Directeur d'aménagement prévoit un montant 5 196856 191 FCFA pour les investissements en génie, aménagements et installations techniques.

5.5. MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

5.5.1 Construction de Bureaux Régionaux de l'AMAP

Les réalisations physiques ont porté sur l'acquisition d'une rotative (Imprimerie) ; la construction du bureau régional de Kayes et les chantiers des bureaux régionaux de Sikasso et de Gao en cours de réalisation.

Ce Projet est entièrement financé par le Budget National. Le cumul des décaissements enregistrés à la date du 24 novembre 2017 se chiffre à 1, 920 milliard sur un financement acquis total de 2,293 milliard, soit un taux de décaissement de 83,73%.

Il est important de signaler que selon le Gestionnaire de l'AMAP, sur les 1 milliard accordé au Projet au titre du BSI 2017, 400 millions ont été affectés à l'ORTM dans le cadre de la prise en charge de ses arrières de paiement.

5.6. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

5.6.1 Accès énergie réalisation de 36 123 lampadaires solaires

Ce projet vise à doter 311 villages et villes d'une source d'énergie solaire leur permettant non seulement de se sécuriser mais également de prolonger les activités de développement pendant la nuit.

Le financement du projet est assuré par le Budget National. Entre 2015 et 2017, il a été doté d'un financement acquis de 2 212 350 000F CFA qui a été entièrement décaissé sur un coût prévisionnel de 37 000 000 0000 FCFA.

La Visite des réalisations physique a concerné les installation des lampadaires de Konodimini, Sibila, Macina, Sansanding, Dieli, Touna, Yangasso et Tominian.

5.6.2 Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau et l'Assainissement (PACTEA) phase 2

Le projet a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la santé des populations, des centres ruraux et semi-urbains, dans quatre (4) régions (Koulikoro, Sikasso, Ségou et Tombouctou) à travers le service public de l'eau et de l'assainissement durable.

Le coût total du programme est de 30,9 millions d'Euro, soit 20 269 071 300 FCFA, réparti entre les différents partenaires comme suit :

- 30 000 000 d'Euros par l'UE (sur le 10^{ème} FED)
- 900 000 Euros par le Gouvernement du Mali

La Convention de Financement prévoyait 620.000 euros d'équipement et de fonctionnement des services subrégionaux. Après 3 années d'exercice, la mission d'évaluation du programme estime les dépenses d'équipement et de fonctionnement sur fonds Etat à 13%¹ comme suivant :

- Achat de 3 véhicules pick-up doubles cabines pour les DRH de Ségou, Sikasso et Tombouctou ;
- Absence de PV de réception de ces engins de la part de l'Etat (source DRH) ;
- Absence de dotation en carburant pour la réalisation des missions (source DRH).

Selon le rapport d'évaluation du programme, concernant la contribution financière du Mali, il n'existe ni de budget détaillé présentant l'affectation prévisionnelle des fonds de l'Etat, ni un suivi budgétaire des fonds déjà engagés par l'Etat dans le cadre du programme. La CGP doit impérativement produire ces documents.

La Visite des réalisations physique a concerné :

- **le Site de Loutana** où il a été réalisé un forage avec un débit de 5 000 litres /jour, un château d'eau et des têtes de robinets au nombre de huit pour la distribution de l'eau potable. Aussi, 20 latrines dont 7 publiques ont été réalisées par le projet. Les 13 latrines privées restantes ont été financées en partie par les familles bénéficiaires.
- **le Site de Loulouni (Soroblé) :** démarré en fin 2016, le projet a réalisé sur ce site un puits sur lequel est prévu l'installation d'une moto pompe. A ce jour, le raccordement est terminé mais l'ouvrage est en attente du moteur. Sept fontaines d'eau seront installées à l'achèvement total des travaux. Il est également prévu la construction des 7 latrines publiques aux mêmes conditions de réalisations que celle du site de Loulouni.
- **le site de Hérèmakono :** ici également, 7 latrines publiques dont une jumelle, une pour personnes à mobilité réduite et 5 unitaires sont entièrement réalisées. A ces réalisations s'ajoute la construction de 22 latrines privées pour lesquelles les populations bénéficiaires ont contribué à raison de 30% du coût total d'exécution.
- **le Site de Kignan :** dans cette localité, le projet a démarré difficilement car le choix du site pour la réalisation du forage a été contesté par l'association des femmes qui avait

¹ Le coût d'un pick-up double cabine est estimé à 18.000.000 FCFA (fourchette haute des prix pratiqués pour ce type de véhicule)

ses habitudes dans l'utilisation d'un point d'eau anciennement ouvert. Suite aux interventions de bonne volonté cette situation a été aplanie.

Ainsi, il a été construit en plus du forage et du château d'eau, 25 bornes fontaines publiques avec des têtes jumelles, dont la réception provisoire a été prononcée avec des réserves consistant au raccordement des nouvelles installations à l'ancien château d'eau et au remplacement de certains têtes de robinets.

- **le Site de Tiola :** le projet, à son démarrage, a connu des difficultés liées à l'exigence des populations à garder leur forage ancien en l'état obligeant le projet à réaliser un deuxième qui sera doté d'un château d'eau. En effet, la réalisation de ce deuxième forage était nécessaire à leurs yeux car elles estimaient qu'un seul forage pourrait ne pas suffire. A la suite des négociations, la mairie a tranché en invitant les populations à accepter que le château d'eau soit installé sur l'ancien forage. Les travaux qui sont en cours depuis septembre 2017, concerne la réalisation de trois bornes fontaines jumelles.
- **le Site de Sido :** dans cette localité existaient déjà 6 forages avant l'arrivée du projet. A ces réalisations devront s'ajouter celle prévue par le projet à savoir 11 bornes fontaines, 7 latrines de trois portes publiques et plus de 20 latrines privées. Des branchements privés sont prévus un an après la réception définitive des travaux.

5.6.3 AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DU LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX (LNE)

Le LNE a été créé suivant la loi N°08-014 du 4 juin 2008 et le Décret N°08-360/P-RM du 26 juin 2008 en fixe les modalités de fonctionnement. Il exécute les missions qui lui sont assignées à travers la mise en œuvre d'activités planifiées dans le cadre d'un Contrat-Plan triennal qui définit ses engagements et ses performances au même titre que ceux de l'Etat.

A titre de rappel, le Laboratoire National des Eaux a pour mission de déterminer, de gérer et de protéger la qualité des eaux du territoire national. A cet effet, il est chargé de :

- faire l'échantillonnage et de l'analyse physico-chimique, toxicologique et microbiologique des eaux naturelles (eaux de surface, eaux souterraines) ;
- analyser les dépôts sédimentaires ;
- promouvoir la recherche et la formation en matière de l'eau ;
- assurer l'information scientifique des populations dans le domaine de la qualité de l'eau ;
- participer à l'élaboration des normes relatives à la qualité des eaux ;
- élaborer et mettre en œuvre des plans et programmes d'études hydro chimiques isotopiques et hydrodynamiques sur l'origine et l'évolution des nappes d'eau ;
- exécuter des études hydro sédimentologiques des cours d'eau, naturelles et artificielles, des canaux d'irrigation, de navigation et des réseaux d'adduction d'eau ;
- assurer un appui conseil aux collectivités dans l'amélioration de la qualité de leurs eaux ;
- Créer une banque de données chimiques en matière de l'eau.

Les principales réalisations du Projet sur la période de 2014 à 2017 sont les suivants : la construction du siège en cours et l'acquisitions d'équipements et de divers produits chimiques.

Le Projet est exclusivement financé sur le budget National. Les réalisations financières cumulées du démarrage sur la période 2014-2017 s'élèvent à 1,279 milliards de FCFA sur un financement acquis de 1,308 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 97,78%.

5.6.4. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX

L'objectif du Projet est d'assurer, toute l'année, un approvisionnement en eau potable durable et des services d'assainissement adéquats pour la population dans les zones rurales et semi-urbaines dans la zone cible du Projet.

Les réalisations physiques proprement dites n'ont pas encore commencé. Cependant, on peut noter que : (i) les activités de sélection des sites, des implantations géophysiques et hydrogéologiques, des études d'assainissement sont en cours dans la région de Mopti et (ii) les fournitures et installations des équipements et matériels dans les centres AEP/AES des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro sont en cours.

Le cumul des décaissements enregistrés à la date du 31 décembre 2017 se chiffre à 3,316 milliards FCFA (3,176 milliards pour la KFW et 140 millions au titre de la contrepartie de l'Etat malien) sur un financement acquis total de 35,018 milliards FCFA (31,476 milliards au compte du PTF et 3,541 milliards de l'Etat Malien, soit un taux de décaissement global de 9,47%. Le taux de décaissement de la contrepartie s'élève à 3,95% contre 10,09% pour la KFW.

5.7. MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

5.7.1. Extension/Aménagement Siège APCCM

Mise en place le 24 juin 2001, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali est un Etablissement Public à caractère Professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. A cet effet, elle est chargée **vis-à-vis des pouvoirs publics** :

- de représenter l'ensemble des Chambres de Métiers du Mali et d'en assurer la coordination ;
- d'effectuer sur le plan national et international, la synthèse des propositions adoptées par les Chambres de Métiers et d'en assurer la défense ;
- donner son avis sur les matières relevant du secteur de l'artisanat, notamment : la politique nationale de l'artisanat, la législation et la réglementation relatives au secteur, la formation professionnelle et l'apprentissage, les moyens à mettre en œuvre afin d'accroître le développement de l'artisanat.

Du démarrage du projet au 31 décembre 2016, le montant total des décaissements s'élève à **242 millions FCFA** pour un financement acquis **966 millions FCFA**, soit un taux de décaissement de **25,05%** sur le financement intérieur.

Sur les deux dernières années et l'année 2017 (au 30 juin) la situation d'exécution financière détaillée du projet se présente comme suit :

▪ *Montant en millions de francs CFA*

Rubrique	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		EXERCICE 2017	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution
5-234-10	166	141	400	101	400	200
TOTAL	166	141	400	101	400	

Il ressort de l'analyse du tableau que les dotations budgétaires de 2015 et 2016 ont été exécutées à hauteur de 84,94% et 25,25%. S'agissant de 2017, 50% ont été exécutées à la date du 30 juin 2017. Toute fois par rapport à 2017, il faut noter que sur demande du DFM, il a été autorisé un réaménagement des crédits au titre de l'exercice budgétaire de 2017 de l'APCMM au Projet de Construction des Villages Artisanaux pour un cout total de 150 000 000 FCFA destinées à la prise en charge des paiements partiels des marchés relatifs aux travaux de Construction des Villages Artisanaux de Koulikoro et de Bamako.

Les réalisations physiques du projet se résument d'une part aux constructions des bâtiments en cours. Il s'agit :

- le Centre de renforcement des capacités ;
- le logement pour les partenaires ;
- le Centre de Gestion Agrée ;
- le Centre du Contrôle technique ;
- l'annexe APCMM ;
- le mur de clôture ;
- les voiries et réseau divers.

Et d'autre part pour le compte de la Direction Nationale de l'Artisanat :

- les travaux de plomberie ;
- le curage de la fausse septique ;
- le vernissage du siège.

5.8. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

5.8.1 Programme Régional Aménagement Massif Fouta Djallon

Le Programme a été initié dans les années 70 à la suite de la sécheresse par l'O.U.A, avec le concours du PNUD de la FAO, de l'UNESCO et de l'UNSO. Le Massif du Fouta Djallon (MFD) haut de 500 –1500 m située dans la partie centrale de la République de Guinée s'étend sur les territoires de Guinée Bissau, Mali, Sénégal et de Sierra Leone.

Le présent projet régional vise à garantir, à moyen et à long terme, l'utilisation durable des ressources naturelles du massif à travers un programme d'actions stratégiques impliquant les huit Etats d'Afrique de l'Ouest partageant en commun les ressources naturelles du massif (eaux, sylvopastorales, etc.).

D'un coût total de **1,166 milliards de F CFA** réparti entre le Gouvernement du Mali pour 714 000 000 F CFA et le FEM pour 452 000 000 F CFA, il a été décaissé un montant de 739 500 000 F CFA au 31 décembre 2016, soit un taux de décaissement de 63,42%.

5.9. MINISTERE DES SPORTS

5.9.1 Construction du Centre d'Entraînement pour Sportif d'Elite de Kabala

Le Centre d'Entraînement pour Sportifs d'élite « Ousmane Traoré » dit Ousmane Bléni de Kabala créé par l'ordonnance N°01-014/P-RM du 26 février 2001 est chargé d'assurer la préparation des sportifs évoluant dans les équipes nationales, les stages de perfectionnement, de mise à niveau et le suivi médical et diététique des sportifs d'élite dans les conditions optimales de préparation. Placé sous la tutelle du Ministère des Sports, il est rattaché à la Direction Nationale des Sports et de l'Education Physique (DNSEP).

Depuis 2001, le centre a bénéficié d'un Projet intitulé « Projet de Construction du Centre d'Entraînement pour Sportifs d'Elite » et inscrit au Répertoire National des Projets et Programmes sous le numéro 1803.

Du démarrage du projet au 31 décembre 2016, le montant total des décaissements s'élève à 3,550 milliards FCFA pour un financement acquis de 4,015 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 88,42% sur le financement intérieur.

Les réalisations physiques du projet ont porté sur les constructions suivantes :

- un bloc administratif ;
- trois (03) blocs d'hébergement dont deux (02) pour les sportifs et un (01) pour les entraîneurs ;
- un (01) réfectoire/ restaurant ;
- un (01) terrain d'entraînement de football ;
- deux (02) salles multifonctionnelles pour le (basketball, handball et volleyball) ;
- une salle de combat ;
- une salle de jeux ;
- une buanderie ;
- et l'acquisition d'équipements sportifs.

5.9.2. Aménagement des Stades CAN et annexes

Logé au Ministère des sports, il a pour objectif le renforcement des infrastructures sportives et est localisé à Bamako, Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti. Ce projet a commencé en 2004 à nos jours avec un coût prévisionnel de 2 110 000 000FCFA.

Le projet a bénéficié d'un financement acquis de 2 110 000 000FCFA à la date du 31 décembre 2016 sur lequel, il a été décaissé un montant de 1 750 000 000FCFA, soit un taux de décaissement de 82,94%.

D'un premier passage en 2015 dans le cadre d'une mission similaire, la mission constate que lors de ce deuxième passage certaines réalisations sont effectuées. Elles concernent :

- Un forage en finition (avec Panneaux, château, robinet) ;
- Le Remplacement du sous gradins (achevé) ;

5.9. MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

5.10.1. Construction et Equipement Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat

Le projet vise principalement la construction d'un immeuble de bureaux R+5 à Darsalam devant abriter la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH), la Direction Régionale du District (DRUH) et le projet de développement Urbain et de Décentralisation (P.D.U.D). Il est constitué d'un bâtiment principal (R+5), des annexes, des parkings et aménagements de la cour et une clôture.

D'un coût total de 2 734 883 366 FCFA TTC pour le marché initial, il a été inscrit sur le Budget National de 2014 à 2017 les montants suivants :

- 2014 : 24 615 000 F CFA ;
- 2015 : 249 000 000 F CFA ;
- 2016 : 1 000 000 000 F CFA ;
- 2017 : 1 000 000 000 F CFA ;

soit un montant total de **2 273 615 000 F CFA** sur lequel il a été mobilisé un montant de **1 773 447 226 F CFA**, soit un taux de décaissement de **78%** à la date du passage de la mission. Sur la base du marché et des différentes inscriptions en faveur du projet, le reliquat du marché en fin décembre 2017 se chiffre à **461 268 366 F CFA** considérant que la totalité des crédits de 2017 seront mobilisés.

La visite de chantier a concerné les travaux de construction de la DNUH en cours. Ladite visite a été effectuée en compagnie d'un cadre de la DFM et des techniciens de la DNUH chargés du suivi du chantier. La visite, guidée, a permis à la mission de s'enquérir de l'état d'évolution des travaux sur le terrain.

Au passage de la mission, l'entreprise était sur place et les travaux avançaient normalement. Aucun problème d'ordre technique n'a été signalé par l'entreprise pouvant entraver l'évolution normale du chantier. Les travaux de terrassement et certains gros œuvres étaient terminés d'où un niveau d'avancement de 55%.

5.10. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT

5.11. 1 Réparations/acquisitions bacs

L'objectif global du projet est de contribuer au désenclavement intérieur du pays, l'amélioration des conditions de navigabilité et la mobilité des populations riveraines sur les fleuves (le Niger et le Sénégal) et ses affluents (Bani, Baoulé etc).

Entièrement financé sur le budget national à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) sous le numéro 1900 et l'Autorité Routière, le montant total des décaissements sur le BSI s'élève à **3,107 milliards** de francs CFA sur un montant total de financement acquis de **3,613 milliards** de francs CFA, soit un taux de décaissement **86%** au 31 décembre 2016.

Le parc des Bacs compte aujourd'hui quarante un (41) bacs de types de 10 à 70 tonnes acquis à travers le BSI, l'Autorité Routière et sur des programmes/projets.

De 2014 à 2017, deux (02) nouveaux bacs sont acquis dont un pour Youwarou et un autre en construction au niveau d'INACOM destiné pour la région de Tombouctou.

5.12.1 CONSTRUCTION BITUMAGE DE LA ROUTE ZANTIEBOUGOU - KOLONDIÉBA - FRONTIÈRE CÔTE D'IVOIRE

5.12.1. Projet d'Aménagement des Infrastructures Routières Structurantes au Mali (PAIRS)

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme d'actions prioritaires en matière d'infrastructures routières, le Gouvernement de la République du Mali à travers le Ministère de l'Équipement et du Désenclavement a mis en place une stratégie de désenclavement intérieur et extérieur en vue de la relance du secteur des transports routiers. Un programme d'investissement dans ce secteur a été élaboré à cet effet conformément à l'axe stratégique 1 du Cadre Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté CSRP 2012-2017.

Pour réaliser une partie de ce programme, il a été entrepris par les autorités à travers le Ministère de l'Équipement et du Désenclavement la mise en œuvre du Projet d'Aménagement des Infrastructures Routières Structurantes. Le projet concerne les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso.

Concernant la région de Koulikoro, le projet porte sur les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Bamako-Koulikoro ainsi que les travaux de construction du pont de Kayo sur le fleuve Niger à Koulikoro et ses routes d'accès.

En termes d'objectif, les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Bamako-Koulikoro consistent en l'élargissement en 2x2 voies de la route existante entre Bamako et Koulikoro sur un linéaire de 43 km et la réhabilitation en une fois deux voies sur une longueur de 4 Km. Ils comprennent tous les travaux de terrassement, de chaussée, de drainage et d'assainissement avec extension ou remplacement des ouvrages d'art, d'équipements, de signalisation, de sécurité et de protections environnementales. Ils incluent aussi la construction d'un poste de pesage et de péage aux fins de contrôler la charge à l'essieu d'une part et de soutenir le fonds d'entretien routier d'autre part.

- État d'avancement physique des travaux

◆ Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Bamako-Koulikoro.

L'avancement global du projet à la date du **14 novembre 2017** est évalué par le bureau de contrôle à **63,59%** pour un délai contractuel consommé de **64,29%** en considérant la date de démarrage des travaux le **06 avril 2016**.

◆ Travaux de construction du pont de Kayo et ses voies d'accès.

L'avancement physique global des travaux de construction du pont et de ses voies d'accès est évalué à la date du **14 novembre 2017** par le bureau de contrôle à **67,18%** pour un délai consommé de **80,44%**.

- Situation financière du projet

◆ Travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Bamako-Koulikoro.

Au titre des travaux, d'un montant total initial (sans l'avenant) de 47 285 393 460 F CFA-HTTD, la part de l'Etat malien dans le financement se chiffre à 42 814 000 000 F CFA, soit 90,55% contre 4 470 000 000 F CFA pour la BOAD, soit 9,45%.

Concernant les prestations de la mission de contrôle, elles s'élèvent à 1 974 927 540 F CFA-HTTD. La part de l'Etat malien est chiffrée à 441 927 540 F CFA, soit 22,38% contre 1 533 000 000 F CFA pour la BOAD, soit 77,62%.

Situation de facturation-marché des travaux

Désignation	Part BOAD (FCFA)	Part Etat (FCFA)	Total en F CFA
Montant des décomptes	3 621 254 289	34 698 896 920	38 320 151 209
Remboursement Avances de Démarrage (AD)	92 378 848	885 175 096	977 553 944
Avances+Approvisionnements	2 234 234 841	21 408 461 889	23 642 696 730

De l'analyse du tableau, il ressort que sur un montant total de **38 320 151 209 F CFA** au titre des décomptes, il a été payé à l'entreprise un montant de **23 642 696 730 F CFA**, soit un paiement global de l'ordre de 61,70%.

Situation de facturation-marché des prestations de la mission de contrôle

Désignation	Part BOAD 77,62% (FCFA)	Part Etat 22,38 % (FCFA)	Total en F CFA
Montant des décomptes	1 171 221 487	337 695 657	1 508 917 144
Remboursement Avances de Démarrage (AD)	377 187 348	108 753 580	485 940 928

Il ressort des données du tableau ci-dessus que les décomptes présentés au titre de la prestation de la mission de contrôle se chiffrent à 1 508 917 144 F CFA et les paiements effectués (remboursement de l'avance de démarrage) s'élèvent à 485 940 928 FCFA, soit un niveau de paiement global de l'ordre de 32,20%.

5.11. MINISTERE DU COMMERCE

5.12.1. Projet d'appui au Cadre Intègre au Commerce

Le Programme Cadre Intégré est une initiative de six (06) organisations internationales dont la Banque Mondiale, le FMI, le CCI, la CNUCED, l'OMC et le PNUD à laquelle la communauté des donateurs a adhéré. Le programme est destiné aux Pays les Moins Avancés (PMA) et s'inscrit dans le cadre des engagements des Pays Développés relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), des recommandations des Conférences des Ministres de l'OMC de Singapour et de Hong-Kong.

Le Cadre Intégré vise le renforcement des capacités d'offre afin de permettre aux PMA de tirer un meilleur parti de leur intégration au Système Commercial Multilatéral (SCM). Le projet a démarré en 2005 et est à sa seconde phase 2010-2014 pour un budget de 11 milliards 876 millions de FCFA dont 7 milliards 125 millions comme financement de l'Etat et 4 milliards 751 millions de financement extérieur.

Au titre des principales acquisitions dans le cadre du projet, on peut citer :

- Mise en place des Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) et des Unions de Sociétés Coopératives dans les zones 1 et 2 du projet (137 SCOOPS de producteurs, 45 SCOOPS de collecteurs, 3 SCOOPS d'Exportateurs, 12 Unions de SCOOPS de producteurs, 8 Unions de SCOOPS de Collecteurs) ;

- Mise en place de 7 Fédérations régionales à Kayes, Ségou, Mopti et Tombouctou, des bureaux de la Confédération Nationale des Producteurs de gomme, de la Confédération Nationale des Collecteurs/exportateurs et de l'Interprofession de la filière gomme ;
- Acquisition de trois (03) tonnes de semences sélectionnées d'acacia Sénégal, de matériels et outillages de pépinières pour la production de plants d'acacia Sénégal ;
- Réalisation de seize (16) forages à Système Hydraulique Villageoise (HSVA) sur 16 sites de productions de plants d'acacia dont 06 dans la région de Kayes, 01 dans la région de Koulikoro, 06 dans la région de Ségou, 02 dans la région de Mopti et 01 dans la région de Tombouctou ;
- Réalisation de seize (16) pépinières dans les zones de production
- Mise en place d'un Fonds de garantie de 424 millions de francs CFA au profit des producteurs et collecteurs.
- Acquisition de 13 Motos tricycles avec casque pour les producteurs, de 11 motos Sanili avec casque pour les Collecteurs ;
- Formation de 26 producteurs en technique de production de plants en pépinière au Centre International de l'Agroforesterie (ICRAF).

Le cumul des décaissements enregistrés du démarrage du Projet d'Appui au Cadre Intégré du Commerce au 31 décembre 2016 s'élève à **14,766 milliards** de F CFA dont **9,767 milliards** de FCFA au titre du financement intérieur. Le montant total du financement acquis est de **17,156 milliards** de F CFA, soit un taux de décaissement de **86,07%**.

5.12. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

5.13.1 Plateforme multifonctionnelle lutte contre la pauvreté en milieu rural

Le projet de plateforme multifonctionnelle de lutte contre la Pauvreté en milieu rural est a démarré au Mali à partir de 1995 à travers une première phase de trois (03) ans (1995-1998). Le concept de plateforme multifonctionnelle désigne toute source d'énergie greffée de services répondant aux besoins de développement d'une population.

La première phase qui a permis d'installer 48 plateformes et la seconde phase sur la période (1999-2004) a réalisé plus de 500 plateformes dans des villages sur un objectif de 450 plateformes. En 2008, la troisième phase d'une durée de sept (07) années devant couvrir 1500 nouveaux villages a été adoptée par le Gouvernement du Mali en Conseil des Ministres le 21 décembre 2005. Cette phase est financée par le Gouvernement de la République du Mali à hauteur de 1,500 milliard et le PNUD pour 2,300 milliards.

Une quatrième phase sous forme de Programme dont l'objectif vise la réalisation de 5 000 plateformes a été adoptée en conseil de ministres et s'étend sur une durée de (5) ans (2015-2019) pour un coût total de **55,498 milliards** de FCFA, réparti comme suit :

- Contribution du Gouvernement : 8,558 milliards de FCFA ;
- Contribution des bénéficiaires : 2,500 milliards de FCFA ;
- Financement et Partenariats (PTF) : 44, 439 400 milliards de FCFA.

Malgré l'adoption du Programme en conseil de ministres, les difficultés de mobilisation des ressources des PTF retardent son opérationnalisation. Seuls l'Etat et le PNUD mobilisent des ressources pour la réalisation du Programme.

L'objectif global du Projet vise « à habiliter les femmes et filles à surmonter les contraintes de temps et d'énergie qui les frappent afin de lutter contre plusieurs dimensions de la pauvreté ».

- **La situation des réalisations physiques**

Parmi les 1548 plateformes installées sur l'ensemble des phases, on peut citer entre autres :

- **Région de Kayes** : les plateformes de Kontela, Mahina, Kiridiomba, Soukouta, Kiridionding et Diadioumbera, Kegnou, Gamera ;
- **Région de Koulikoro** : les plateformes multifonctionnelles de Fonflébougou Badougou Nafadji, Kamalé Soba, Kolé, Koursalé, Kirina, Farabana ;
- **Région de Sikasso** : les plateformes multifonctionnelles de Coulibalybougou ;
- **Région de Ségou** : les plateformes de Baramadougou, Cinzana Peulh, Konosso Hameau.

- **La situation d'exécution financière**

Financé sur le budget national à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) sous le numéro 1507, le PNUD et d'autres fondations (Bill & Melanie Gate et Zidane), le montant total des décaissements de l'ensemble des phases s'élève à **4,585 milliards** de francs CFA dont **4,145 milliards** de FCFA sur le financement intérieur, soit un taux de décaissement global **84,28%** au 31 décembre 2016.

5.13. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

5.14.1 Programme National Action pour l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP)

Le PNA-ERP est adopté par le Gouvernement le 14 juillet 2000 et s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la Politique Nationale de l'Emploi. Il a pour objet de promouvoir la création d'emplois productifs et de qualité pour la majorité des personnes (hommes et femmes) travaillant hors du secteur formel et exerçant des activités économiques peu productives comme l'agriculture de subsistance ou les activités informelles. Le PNA-ERP devrait contribuer à terme à traduire la croissance économique en possibilités d'emplois accrues pour la majorité de la population.

Financé entièrement sur le Budget Spécial d'Investissement, le montant total du financement acquis se chiffre à **3,218 milliards** de francs CFA de 2003 à 2017 pour un montant total décaissé de **2,746 milliards** de francs CFA, soit un taux de décaissement de **85,33%** au 31 décembre 2016.

Les principaux investissements réalisés dans le cadre du projet sont :

Réalisations	Nombre	localités
Opération Permis de conduire	1051	Bko, Gao, Tbtou, Kidal, Mopti, Kkoro
Opération Moto taxis et moto ambulances	52	Tbtou et de Gourma Rharous
Opération Kits blanchissage à gaz	60	Les six communes du district
Fourniture Tables- bancs	300	Tombouctou, Gao
Fourniture Machines à coudre	242	Bamako, Goudam, Tombouctou, Diré
Fourniture Moulins	26	Régions du Nord
Fourniture Motopompes	12	Régions du Nord

Au regard de ces investissements réalisés essentiellement dans les localités non couvertes par la présente mission, la visite de terrain n'a pas été conduite.

5.14. MINISTERE DE L'INDUSTRIE

5.15.1. Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles

Le Mali et l'UEMOA ont démarré les phases pilotes de leurs Programmes de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles respectivement en 2005 et 2006.

Ces deux Programmes visent le même objectif, à savoir améliorer la performance économique des entreprises industrielles et assurer un appui aux structures d'appui/conseil à l'industrie.

Au terme de ces phases pilotes, les évaluations commanditées par le Ministère chargé de l'industrie du Mali en 2009 et la Commission de l'UEMOA ont prouvé la pertinence et l'efficacité des deux programmes.

Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de développement industriel du Mali et de la Politique Industrielle Commune (PIC) de l'UEMOA.

Le Programme national de Restructuration et de Mise à Niveau (Phase de déploiement), adopté par le Gouvernement en juillet 2010, prévoit de contribuer aux investissements retenus à hauteur de 20% pour les investissements matériels et 80% pour les investissements immatériels sans dépasser 100 000 000FCFA selon le type d'investissement.

L'objectif global du Programme vise à doter le secteur industriel du Mali d'un cadre de référence institutionnel lui permettant d'améliorer ses performances économiques au travers d'une contribution exportations, à la promotion de l'investissement et à l'emploi.

L'ensemble des sites au niveau de la région se trouve au niveau de l'annexe N°4.

Les sites visités par la mission sont :

- Huilerie Cotonnière Alimata KONE (HC-AK)
- Huilerie Cotonnière BA Mariama (HBM)
- Compagnie Malienne pour le Textile (COMATEX-SA)
- Unité de Production de Fertilisant Bactérien (PROFEBA).

Selon la revue des P/P, le projet a un coût total estimé à 16 854 000 000FCA (intérieur et extérieur) dont 1 407 000 000FCFA de financement acquis et 1 162 000 000FCFA de décaissement à la date du 31 décembre 2016 sur le Budget National.

Au titre du financement intérieur :

- Financement acquis est de 1 288 000 0000 FCFA
- Décaissement est de 965 000 000FCFA au 31 décembre 2016.

Au titre du financement extérieur :

- Financement acquis est de 236 000 000FCFA ;
- Décaissement est de 197 000 000FCFA.

5.15. MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FISCALITÉ LOCALE

5.16.1. Contrat Plan Etat Région

Le contrat plan Etat-Région de Sikasso est une convention par laquelle l'Etat et la Collectivité Territoriale s'engagent sur une programmation et un financement pluriannuel afin de réaliser des projets structurants d'envergure régionale dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement économique, social et culturel.

Il a pour objectif d'assurer un développement harmonieux de la région tout en garantissant l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle.

Il vise la réhabilitation de la plaine de Kléla sur 1 100 ha et celle de la piste Kléla-Kouoro Barrage sur 23 Km.

La Visite des réalisations Physique a concerné :

- Les travaux de réhabilitation de la plaine de Kléla (phase 1 et 2) dont les travaux sont entièrement réalisés et la réception provisoire a été faite pour la 1^{ère} phase et réalisés à hauteur de 67% pour le lot 1 et 82% pour le lot 2 pour la seconde phase.
- Les Travaux de réhabilitation de la piste Kléla-Kouoro Barrage les travaux sont entièrement exécutés pour le lot 1 et le lot 2.
- Les travaux de consolidation de la piste de Kléla-Kouoro Barrage qui sont réalisés à 100% et réceptionner provisoirement.

Les contributions financières des parties prenantes au Contrat Plan sont :

- Etat 1 996 945 407 FCFA soit 89,39%
- Collectivité Territoriale Région de Sikasso 54 722 255 FCFA soit 2,45%
- Coopération Suisse au Mali 182 407 518 FCFA soit 8,16%.

TABLEAU N°4 : SUIVI DE L'EXECUTION DU FINANCEMENT DU CONTRAT PLAN
ETAT REGION DE SIKASSO

N°	Nature des activités	Etat	Conseil Régional	Coopération Suisse	Total
1	Montant de la contribution au Contrat Plan (CPEP) 1	1 996 945 407	54 722 255	182 407 518	2 234 075 180
2	Montant décaissé 2	773 950 443	7 250 000	182 407 518	963 607 961
3	Taux de décaissement (2/1)	38,76%	13,25%	100,00%	43,13%

Source : projet

VI. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MISSIONS

6.1. PRESIDENCE

6.1.1. Contrat plan du Programme de Restructuration du Marché Céréalière (PRMC)

Le constat est qu'aucun aliment bétail ne se trouvait dans la commune urbaine de Kayes après l'enlèvement des 400 tonnes. Aussi, le domaine public de l'OPAM est envahi par les magasins commerciaux et les maisons à usage d'habitation. Ce qui rend difficile l'accès aux magasins. La Direction Régionale en charge des Domaines de l'Etat aurait enclenché la procédure d'attribution d'une parcelle de 3 ha dans la commune rurale de Khouloum, à l'OPAM.

6.2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE

6.2.1. Projet d'aménagement hydro-agricole du casier de Molodo Nord Phase I (y compris Extension)

La mission a constaté que l'ensemble des réalisations étaient opérationnelles. Les bénéficiaires sur place ont exprimé leur satisfaction pour lesdites réalisations avant de témoigner l'amélioration de leur condition de vie.

6.2.3. Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM).

A Ségou, aux termes de la visite, la mission a constaté contrairement aux travaux effectués sur le site, le manque d'enseignants (deux personnes sur un besoin de cinq), l'absence de personnel soignant et l'arrêt de toutes activités d'animation et d'exploitation au profit des femmes et des jeunes.

L'équipe de la mission a constaté et participé à certaines phases de récolte comme le fauchage, le ramassage des épis coupés, le battage et l'acheminement des sacs de paddy des exploitants du périmètre de Sabalibougou.

A Mopti, la mission a constaté que les travaux n'ont pas été réalisés dans les règles de l'art et les groupes n'ont pas été réceptionnés, car non conforme au cahier de charge.

A Sikasso, aux termes de la visite, la mission a constaté que les bénéficiaires réalisent beaucoup de profits suite à l'exploitation du périmètre mais sont confrontés à un certain nombre d'aléas. Le sol du périmètre est infecté de termites et les exploitants ne sont bien encadrés par les services techniques.

La mission a constaté que l'alimentation des animaux est assurée essentiellement à travers l'exploitation du domaine en cultures de maïs, panicum et autres espèces fourragères.

6.2.4. Projet de Réhabilitation des bureaux de la CPS/SDR

Le principal constat de la mission est relatif au retard accusé dans la mise en œuvre du Marché initial ayant entraîné la suspension des travaux.

6.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

6.3.1. Accès énergie réalisation de 36 123 lampadaires solaires

D'une manière générale, les constats sont identiques pour l'ensemble des sites. En effet, la mission a relevé une mauvaise disposition des lampadaires aux abords des principaux axes routiers car ils sont alignés du même côté. Ces dispositions ont le désavantage de ne pas permettre l'éclairage des espaces situés à l'arrière des dits lampadaires. Il aurait fallu pour plus d'efficacité qu'ils soient situés de part et d'autre des abords de la voie.

En plus de ce constat, il nous a été rapporté que la distance réglementaire séparant les lampadaires n'est pas respectée.

Ainsi, nous observons qu'ils sont séparés de 35-60 mètres et cette disparité joue négativement sur la luminosité.

6.3.2. Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau et l'Assainissement (PACTEA) phase 2

La Convention de Financement prévoyait 280.000 euros pour le paiement des salaires et des indemnités de la DNH et la prise en charge des frais de suivi assuré par les DRH (indemnité et carburant).

Concernant la contribution financière du Mali, il n'existe ni de budget détaillé présentant l'affectation prévisionnelle de ses fonds, ni un suivi budgétaire des fonds déjà engagés dans le cadre du programme. La CGP doit impérativement produire ces documents.

Suite à la diffusion du rapport provisoire.

Quant au constat sur le terrain, la mission a noté avec satisfaction le bon déroulement des travaux de construction des AEP et UPH et la forte implication des différents acteurs non seulement dans le suivi des travaux mais également dans la programmation des actions à mettre en œuvre du Projet.

6.4. MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

6.4.1. Extension/Aménagement Siège APCCM

À la suite des différents entretiens, de la visite du chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, le principal constat qui se dégage est le retard considérable accusé par l'entreprise dans l'exécution des travaux qui résulte en grande partie de l'insuffisance constatée et de la mauvaise interprétation des résultats des études géophysiques et géodésiques Topographiques du sol. En effet, l'estimation des profondeurs des fondations ont été dépassées de très loin après le début des travaux.

Ainsi, pour combler le retard accusé par l'entreprise, il est nécessaire pour l'entreprise de renforcer son équipe sur le terrain pour accélérer davantage le rythme des travaux. Aussi, l'entreprise doit fournir au bureau de contrôle le planning actualisé du calendrier d'exécution des travaux tenant en compte le retard déjà enregistré pour approbation.

6.5. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

6.5.1. Programme Régional Aménagement Massif Fouta Djallon

RAS

6.6. MINISTERE DES SPORTS

6.6.1. Construction du Centre d'Entraînement pour Sportif d'Elite de Kabala

À la suite des entretiens avec le Directeur du Centre, la DFM, des visites des réalisations et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats se résument à :

- l'absence d'un document de projet « global de construction d'infrastructures sur une période déterminée » ;
- la nécessité d'acquérir des infrastructures et équipements complémentaires au profit du Centre notamment les bâtiments servants à l'hébergement des équipes nationales, un nouveau terrain avec du gazon synthétique et les équipements de pointe pour les sportifs.

A cet effet, compte tenu de la durée d'exécution du projet dans le portefeuille, il importe de procéder à une évaluation systématique du projet permettant d'identifier les besoins potentiels du Centre et en faire un nouveau projet sur une durée bien déterminée avec une connaissance fine de son coût.

6.6.2. Aménagement des Stades CAN et annexes

Il faut observer ici, les mêmes constats que pour le Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (PRMNEI).

6.7. MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

6.7.1. Construction et Equipement Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat

À la suite des entretiens avec les différentes parties prenantes du projet, la visite de chantier et l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe, les principaux constats se dégagent :

- Un léger retard dans l'exécution du projet. Comparé au délai contractuel, ce retard non significatif pourrait être rattrapé par l'Entreprise avant sa fin ;
- Le projet d'avenant à incidence financière d'un montant de 524 941 211 F CFA soit 19,19% du marché initial et un délai d'exécution de 12 mois, ayant obtenu l'avis de non objection de la DGMP-DSP pour la conclusion n'a pas été encore approuvé par les autorités chargées de la conclusion et de l'approbation des marchés et délégations de service public. A cet effet, pour ne pas retarder le paiement de certains décomptes, l'avenant doit être approuvé dans un meilleur délai. Il revient à la DFM de faire parvenir à la DGMP-DSP les justificatifs nécessaires.
- Enfin, la DNUH en collaboration avec la DFM doit procéder à l'évaluation des équipements nécessaires pour les bureaux et dont les montants doivent être pris en charge sur le BSI pour permettre aux bâtiments construits d'offrir un cadre de travail avec toutes les commodités nécessaires aux personnels de la DNUH et de la DRUH.

6.8. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT

6.8.1. Réparations/acquisitions bacs

Le début de mise en œuvre de l'arrêté interministériel de gestion des bacs dont les comités sont mis en place et opérationnels au niveau de Djenné où au moment du passage de la mission les ressources versées se chiffrent à plus de 2 millions de francs CFA ; L'importance des bacs au niveau des localités visitées.

6.8.2. Construction bitumage de la route Zantiebougu - Kolondieba - frontière Côte d'Ivoire

L'état d'avancement satisfaisant des travaux ;

La forte mobilisation de l'entreprise et du bureau de contrôle ainsi que le niveau d'approvisionnement du chantier en matériels et matériaux ;

L'occupation de l'emprise encore visible au niveau des villages tout au long de l'axe.

De façon globale, la mission a noté avec satisfaction l'état d'avancement normal des travaux et la forte mobilisation des différents acteurs, à savoir le maître d'ouvrage délégué, le maître d'œuvre et l'entreprise, cependant, la mission a constaté le retard dans le démarrage de la libération de l'emprise tout le long de l'axe qui risquerait de jouer suffisamment sur le délai d'exécution des travaux.

Compte tenu de cette difficulté majeure, la mission recommande vivement d'accélérer le processus d'indemnisation de façon à libérer l'emprise avant le début de l'hivernage prochain afin de faciliter l'installation des populations et la préparation de la campagne agricole dans la zone.

Ces images montrent de façon visible l'occupation de l'emprise au niveau de la commune de Kolondiéba par les installations électriques et les habitations au niveau de certains villages.

6.8.2. Projet d'Aménagement des Infrastructures Routières Structurantes au Mali (PAIRS)

À la suite des entretiens, des visites de chantiers et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les différents constats se dégagent :

- les contraintes liées à la libération des emprises (les travaux de démolition des habitations et le déplacement des réseaux de télécommunication, d'alimentation en eau potable et d'éclairage) entraînant des fois un démarrage tardif des travaux et un retard dans l'exécution des travaux au regard de l'avancement global comparé aux délais contractuels consommé pour les deux travaux. Le retard est plus accentué pour les travaux de construction du pont de Kayo et ses routes d'accès;
- le retard dans l'approbation au marché des Entreprises suite aux modifications du tracé et améliorations de la structure de la chaussée (longue période constatée avant l'approbation des avenants) avec comme conséquence le non paiement des factures adossées aux montant des factures des travaux pris en charge par l'avenant ;
- le retard dans l'acheminement des éléments métalliques de la charpente sur le site pour le pont de Kayo ;
- le retard dans le paiement des indemnités aux populations touchées ou expropriées dans le cadre de la réalisation des travaux au regard de la date limite le 31 décembre 2017 consignée dans l'accord de financement des travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Bamako-Koulikoro entre la BOAD et le Gouvernement du Mali.

Au regard de ces constats, notamment le retard dans le paiement des indemnités aux populations, il urge que tous les protocoles d'accord soient signés par les parties concernés et transmis au Ministère des Finances pour paiement. Concernant le retard accusé dans l'exécution des travaux consécutifs aux problèmes ci-dessus évoqués, une actualisation du planning des calendriers d'exécution des travaux doit être faite par les Entreprises et transmises aux missions de contrôle pour approbation.

6.9. MINISTERE DU COMMERCE

6.9.1. Projet d'appui au Cadre Intègre au Commerce

En terme de constat on peut noter : (i) la mobilisation et l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet, (ii) le retard dans la réalisation des forages pour le développement des pépinières entraînant du coup un retard sur le calendrier de plantation des plants sur les sites de production de gommerais et (iii) le retard dans la réalisation des forages sur les sites de plantation avec comme conséquence le risque de perte des espaces plantés.

De façon globale, la mission a noté avec satisfaction la mobilisation, l'organisation ainsi que l'implication des bénéficiaires à travers la mise en place effective des différents bureaux des Sociétés Coopératives et des Unions. Elle a noté également la mise à disposition effective de forages SHVA opérationnels aux bénéficiaires des 13 cercles concernés par le Projet avec comme résultat le démarrage de la production de plants au niveau de huit (08) sites.

Cependant, la mission a constaté un retard dans la réalisation de forages sur les sites de plantation qui risquerait non seulement d'entraîner la perte des espaces déjà plantés par les Sociétés Coopératives mais aussi jouer sur le calendrier de mise en œuvre du Projet.

Pour ce faire, la mission vivement (i) de mener des actions de sensibilisation des bénéficiaires pour mettre en place un dispositif temporaire d'approvisionnement en eau et (ii) réaliser dans un délai limité les forages sur les sites ayant déjà plantés.

Un des sites de production de la gomme dans la commune de Cinzana Gara (cercle de Ségou) où les plants risquent de mourir à cause du manque de l'eau dû à l'arrêt précoce de l'hivernage.

6.10. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

6.10.1. Programme National d'Appui aux Femmes Opératrices Economiques

Il faut noter qu'au passage de la mission certains équipements non enlevés par leur bénéficiaire étaient encore dans la cour du RFOE-M.

6.10.2. Plateforme multifonctionnelle lutte contre la pauvreté en milieu rural

Les constats se résume à :

- la Participation effective des bénéficiaires des localités visitées dans la mise en œuvre du Programme à travers la mise à disposition de local approprié pour les équipements ;
- l'acquisition d'équipements importants de plateformes non installés au niveau de certains villages (quatre dans le cercle de Koutiala, 5 dans la région de Mopti) ;
- l'absence formelle d'engagement des PTF dans la mise en œuvre de la 4^{ème} phase dont leur part représente plus de 75% ;
- l'absence de mécanismes de suivi et d'encadrement des plateformes déjà installées ;
- l'insuffisance de communication entre les bénéficiaires et l'Unité de Coordination du Projet ;
- un retard dans la formation et l'encadrement des bénéficiaires.

De façon globale, la mission a noté avec satisfaction la pertinence du projet dans le développement des localités dans lesquelles les plateformes sont installées et opérationnelles et la participation effective des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet. Cependant le suivi/l'encadrement des bénéficiaires pour assurer la viabilité des investissements n'est pas suffisamment développé.

Pour ce faire, la mission au regard des constats recommande vivement :

- La mise en place d'un dispositif dynamique de suivi et d'encadrement des bénéficiaires ;

- L'installation et l'opérationnalisation des équipements des plateformes acquis il y'a deux (02) années ;
- La poursuite de la réflexion pour la recherche et la mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre de la 4^{ème} phase ;

La mise en place d'un cadre de concertation avec les projets et programmes intervenant dans le même domaine.

6.11. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

6.11.1 Programme National Action pour l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP)

Les constats majeurs sont entre autre l'absence de dispositif de suivi des bénéficiaires, l'insuffisance de visibilité des investissements et le caractère récurrent de certaines dépenses en investissement.

6.12. MINISTERE DE LA SANTE

6.12.1. Projet d'Appui à la mise en œuvre du projet d'établissement de l'Hôpital du Point "G"

A ce niveau, les travaux ont accusé du retard par rapport à son délai de réception

6.13. MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

6.13.1. Construction de Bureaux Régionaux de l'AMAP

La mission a suggéré à la Direction de l'AMAP de faire une évaluation des travaux restants et de prendre les dispositions pour la finalisation du chantier.

6.14. MINISTERE DE L'INDUSTRIE

6.14.1. Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles

La mission regrette de n'avoir pas pu obtenir malgré son insistance et ses différentes investigations, d'informations pertinentes et appropriées pour le suivi-évaluation et l'état de passation des marchés.

6.15. MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FISCALITÉ LOCALE

6.15.1 Contrat Plan Etat Région

L'exécution du projet se déroule de façon régulière.

VII. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS

Les principaux enseignements tirés au terme des missions de suivi physique et financier se résument à :

- la nécessité de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- la correction des insuffisances constatées avant les réceptions définitives des ouvrages
- la pertinence d'un encadrement plus rapproché et régulier des bénéficiaires par les services et un renforcement des capacités des comités de gestion des infrastructures et équipements réalisés ;
- l'importance d'une meilleure appropriation des acquis des P/P par les bénéficiaires pour la pérennisation des investissements ;
- au bienfondé et l'importance des réalisations visitées dans le développement socio-économique du pays ;
- l'appréciation des réalisations visitées sur le terrain ;
- la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- la mise en place par l'Etat, à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, de mécanismes pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;
- la difficulté d'accès aux informations aux structures de tutelle de certains projets/programmes (problème d'archivage et de mobilité/indisponibilité du personnel...) ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités ce qui engendre un retard dans l'exécution de nombreux travaux ;
- l'absence de stratégie d'intervention de certains projets ayant une durée de vie assez longue ;
- la nécessité de renforcer les missions de suivi des travaux des gestionnaires en plus des bureaux de contrôle ;
- Certains programmes ou projets connaissent des résultats insatisfaisants dans leurs exécutions physiques en comparaison aux ressources financières décaissées.
- L'engouement exprimé par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le suivi des investissements publics ;
- le retard dans le paiement des indemnités aux populations affectées par la réalisation des grands travaux d'investissement. Ce retard est expliqué principalement par la complexité du processus d'indemnisation des populations avant le démarrage des travaux ;
- l'insuffisance constatée dans les études et la nécessité d'améliorer les Dossiers d'Appel d'Offres notamment des grands projets d'infrastructures pour éviter d'éventuels avenants ;
- le contrôle et surveillance des travaux est forte pour les grands projets d'investissements et est assuré par des bureaux de contrôle spécialisés ;
- les avenants au marché deviennent assez courants et dont l'approbation prend souvent du temps. Cet état de fait peut entraîner des délais importants dans l'exécution des projets, dans le paiement des décomptes et impacter la qualité des projets. ;
- les lenteurs dans les délais d'expropriations et de libération des emprises dans le cadre des grands projets d'infrastructures ;
- la pertinence de certains investissements notamment les investissements de proximité au profit des populations rurales et la place importante qu'ils occupent dans le développement socio-économique des zones bénéficiaires ;
- la qualité des travaux terminés et ceux en cours est satisfaisante et répond aux exigences des Clauses Techniques du Marché ;

VIII. DIFFICULTES, RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
Projet d'Aménagement Hydroagricole de Molodo-Nord (Phase I et Phase I Extension)					
1			RAS		
Aménagement/Equipement du Laboratoire National des Eaux (LNE)					
1	Lenteur dans la mise en œuvre des activités	- Gel des crédits - Faible dotation budgétaire	Mobilisation à temps des fonds préfinancement des prestataires	MEF/ LNE	Décembre 2017
Projet d'alimentation en eau potable et mesures d'accompagnement dans les centres semi-urbains et ruraux					
1	Retard dans la mobilisation de la contrepartie de l'Etat malien	Non-respect des clauses des contrats de financement par le GRM	Respecter la clause des contrats de financement	MEF/MEE	2018
Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)					
1.	Exploitation partielle des PPM de Touna et de Ziagnaso	-Défaillance des systèmes d'irrigation -Retard dans le parcellement	-Mener des actions d'amélioration des moyens d'exhaure desdits PPM à travers leur équipement en système d'irrigation moderne (forages, châteaux et panneaux solaires)	MA/CPS-PAPAM	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
			-Veiller à l'application de la convention avec la DNA pour la mise en valeur des PPM.		
2.	L'inexploitation/ non fonctionnalité de certains Périmètres Irrigués Villageois (PIV) réhabilités à Koloni, à Nèma et Sarémala dans la zone de l'Office Riz Mopti	-Travaux n'ont pas été réalisés dans les règles de l'art ; -Groupes électrogènes non réceptionnés (faute de conformité au cahier de charge).	Veiller au respect des clauses du Contrat par l'Entreprise et le Bureau de Contrôle.		Immédiat
Construction de Bureaux Régionaux de l'AMAP					
1	Non achèvement des chantiers des bureaux régionaux de Sikasso et de Gao	Retard énorme accusé par l'entreprise dans l'exécution des travaux malgré les interpellations et les mises en garde de la Direction Générale de l'AMAP	Procéder à une évaluation des travaux restants et envisager la recherche de financement pour la finalisation des chantiers	DG-AMAP/MENC	2018

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET DE REHABILITATION DES BUREAUX DE LA CPS/SDR					
1	Retard accusé dans les travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Suspension des travaux ; - Insuffisance dans le suivi des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi régulier des travaux : - Tenue régulière des réunions de chantier ; - Signature d'un Arrêté autorisant le paiement par annuité sur les exercices 2016 et 2017 	<ul style="list-style-type: none"> - DFM/MA ; - DNUH ; Bureaux de contrôle ; - Entreprises 	Immédiat
2	Exiguïté de la grande salle de réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise compréhension du schéma technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Agrandissement de la salle 	<ul style="list-style-type: none"> - DFM/MA ; - DNUH ; Bureaux de contrôle ; - Entreprises 	Avant fin des travaux
PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX FEMMES OPERATRICES ECONOMIQUES					
1	Non enlèvement des équipements acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise planification dans les acquisitions ; - Faire des acquisitions en fonction des expressions de besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les acquisitions et acquérir suivant les besoins exprimés par les membres 	DFM/MPFEF, RFOE-M	Sans délai

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'HOPITAL DU POINT "G"					
1	Retard dans les travaux de construction du bloc opératoire de cardiologie et de la rhumatologie.	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans le suivi des travaux ; - Mauvaise planification des activités ; - Faible mobilisation des ressources ; - Insuffisance de collaboration entre acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dispositif de suivi ; -Améliorer la planification ; -Mobiliser les ressources à temps réel ; - Renforcer la collaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> - DFM/MSHP, HPG, Entreprises adjudicataires du marché et Bureau de Contrôle 	Sans délai
2	Panne de certains appareils et équipements techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans l'entretien, la maintenance et la réparation des équipements ; - Insuffisance de personnel de maintenance qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'entretien régulier. des appareils et équipements techniques ; - Renforcement des capacités du personnel de maintenance ; - Recrutement du personnel qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> - DFM/MSHP, CHU/IOTA, Conseil d'Administration ; - DFM/MSHP, CHU/IOTA, Conseil d'Administration, DRH 	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
3	Désagrément et/ou risque de maladie dû à l'incinérateur	Rapprochement des nouveaux blocs de radiologie et de rhumatologie à l'incinérateur	Faire déplacer l'incinérateur des nouveaux bâtiments.	MSHP, HPG, DFM/MSHP et ANEH	Immédiat
PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER (PUR)					
1	Dégradation rapide des travaux d'urgence réalisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise planification des routes à entretenir ; - Multiplication des travaux d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la vigilance dans la planification et des travaux ; - Intensifier l'entretien courant des routes 	METD, DNR, CETRU, DFM/METD	Immédiat
CONTRAT PLAN DU PROGRAMME DE RESTRUCTURATION DU MARCHE CEREALIER (PRMC)					
1	Disfonctionnement du Conseil d'Administration	Caducité du Décret n°91- 357/P-CTSP du 16 octobre 1991 portant nomination des membres du Conseil d'administration	Relecture du Décret n°91- 357/P-CTSP du 16 octobre 1991	MA, CSA, ST/F, OPAM	Immédiat
2	Accès difficile aux magasins	<ul style="list-style-type: none"> - Encombrement de la voie d'accès ; - Construction par les particuliers sur le domaine public de l'OPAM. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager la voie d'accès pendant les heures de travail ; - Accélérer la procédure d'attribution et de construction de la nouvelle parcelle de l'OPAM 	<ul style="list-style-type: none"> - MA, Gouvernorat, OPAM ; - MA, Gouvernorat, OPAM Domaines de l'Etat, DRUH 	<ul style="list-style-type: none"> - Avant fin 2018 ; - Avant fin 2018/2019

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET DE CONSTRUCTION BITUMAGE DE LA ROUTE ZANTIEBOUGOU - KOLONDIÉBA - FRONTIÈRE CÔTE D'IVOIRE					
01	Occupation de l'emprise encore visible au niveau des villages tout au long de l'axe	Retard dans l'indemnisation des populations	Suivre la transmission du rapport de la commission d'évaluation des propriétés au Ministère de l'Economie et des Finances	DNR/Chef de projet	Décembre 2017
PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL					
02	Acquisition d'équipements importants de plateformes non installés au niveau de certains villages		Rendre opérationnelles les plateformes dont les équipements ont été acquis.	Unité de coordination	Janvier 2018
PROGRAMME NATIONAL ACTION POUR L'EMPLOI ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE (PNA/ERP)					
03	Insuffisance de visibilité des investissements et leur caractère récurrent	Absence de dispositif de suivi et de stratégie	Mettre en place un système de suivi des bénéficiaires du projet		
- PROJET D'APPUI AU CADRE INTEGRE AU COMMERCE					
04			Accélérer le processus d'installation des forages sur les sites de plantation de gommeras	DFM du Ministère du commerce	Janvier 2018
2851- Accès à l'Energie moderne par la réalisation de 36 123 lampadaires solaires photovoltaïques comme source d'éclairage public dans 311 Villages et Villes au Mali					
-					

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
1.	Faiblesse des ressources budgétaires	Financement du projet le budget national (Contraintes budgétaires de l'Etat)	Permettre le financement du projet par des ressources extérieures en partenariat public/Privé	Ministère de l'Economie et des finances, Ministère de l'Energie et de l'Eau	
2	Difficulté d'accès dans les localités d'intervention du projet notamment dans les régions du centre et du Nord	Insécurité	Sécuriser les zones et les missions	Ministère de la Défense	
- Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau et l'Assainissement (PACTEA II)					
3	la mobilisation de la ressource en eau dans certains centres	Fiabilités des informations disponibles	Nouvelles études et programmation de nouveaux forages	DE – DUE/CCGP	3 mois
4	La longueur des délais pour la réalisation et l'actualisation des APD	Travaux de forages	Etudes complémentaires	Assistance Technique/CGP	3 mois
5	Le démarrage prématuré des travaux par la région de Tombouctou dans un contexte de sécurité instable	Programme d'urgence	Mesures sécuritaires	Autorités régionales	1 mois
6	La mobilisation de la contribution financière dans certains centres (particulièrement la part communale)	PDSEC	Recherche de financement	Communes	6 mois

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
Aménagement des Stades CAN et Annexes					
7	Evacuation des eaux de pluie	Difficulté liée à la structure du stade depuis la construction	Nécessité d'entreprendre les travaux de rénovation	MEF/MS	1 an
8	Occupation d'une partie de l'espace du stade par l'ensablement de la clôture côté voie bitumée	Difficulté liée à la structure du stade depuis la construction			
9	Manque d'entretien général du stade				
10	Manque de sécurité des aires de parking	Non aménagement des surfaces de parking			
11	Absence de générateur	Financement			
Contrat Plan Etat Région					
12	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Programmes Restructuration et Mise à niveau des Entreprises Industrielles					
13	Insuffisance de ressources Humaines	Système de motivation pas attrayant dû à la faiblesse des moyens matériels et financiers	Le BRMN doit générer des ressources financières propres	BRMN	2018

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
14	Insuffisances de ressources financières	L'Etat seul a contribué au financement du PRMN2, mais ce financement a permis à peine d'assurer le fonctionnement du BRMN.	Le financement du nouveau programme qui vient d'être adopté par le Gouvernement doit être une priorité par la mise en place d'une budgétaire conséquemment doté et ; le secteur privé premier bénéficiaire du Programme doit contribuer à hauteur de souhait ; faire le lobbying auprès des PTF.	Gouvernement (Ministère des Finances, Ministère du Développement Industriel)	2017-2018
15	Local inapproprié pour l'image du BRMN	Lenteur administrative	Reloger le BRMN dans un local et un endroit idoine	Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat, Ministère des Finances	2017
TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES DE LA ROUTE BAMAKO-KOULIKORO					
1	Retard dans l'exécution des travaux	Démarrage tardif des travaux dû au retard pris dans le déplacement des réseaux des concessionnaires, la libération des emprises et la longue période d'attente de signature et d'approbation des avenants	Actualiser le planning prévisionnel de fin des travaux suivant le nouveau programme Proroger le délai des prestations de contrôle pour tenir compte du planning définitif des travaux	MED-DNR/MEF-DGMP-DSP	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
2	Retard dans le paiement des décomptes émis par l'entreprise	Longue période d'attente d'approbation de l'avenant au niveau de l'administration	Diligenter le processus d'approbation des avenants au niveau de l'Administration Procéder aux paiements immédiats des factures en souffrance	MEF-DGMP-DSP-DGB/ MED-DNR-DFM	Immédiat
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DE KAYO ET SES VOIES D'ACCES					
1	Retard dans l'exécution des travaux du Pont de Kayo (non-respect du délai contractuel)	Retard dans la livraison des pièces métalliques et absence de planning prévisionnel de livraison sur site des éléments du tablier du pont fabriqués en Chine (Poutres et charpentes métalliques)	Actualiser le planning prévisionnel de fin des travaux du pont en prenant en compte les modifications proposées et des contraintes liées au retard dans la livraison des pièces métalliques du pont et attirer l'attention de l'entreprise sur le retard déjà constaté Diligenter les activités d'assemblage avec le renforcement des effectifs de l'entreprise par une équipe spécialisée	Entreprise/Mission de contrôle/DNR	Immédiat
2	Retard dans le paiement de certains décomptes émis par l'entreprise	Le retard constaté dans l'approbation du projet d'avenant au marché de l'Entreprise suite à la modification du tracé de la voie d'accès	Procéder aux paiements immédiats des factures en souffrance	MED-DNR-DFM/EF-DGB	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT					
1	Retard dans le paiement de certains décomptes de l'entreprise	Le projet d'avenant au marché de l'Entreprise est en attente d'approbation Lenteur dans le processus dans le traitement et l'approbation des décomptes	Diligenter le processus d'approbation des avenants au niveau de l'Administration Diligenter le processus de traitement et d'approbation des décomptes entre l'Entreprise, DNUH et la DFM Procéder aux paiements immédiats des factures en souffrance	MEF-DGMP-DSP-DGB/ MUH-DNUH-DFM	Immédiat
2	L'avenant au marché	Insuffisance des études et des DAO	Mettre à la disposition des départements sectoriels des fonds pour la réalisation des études de qualité Veiller à la qualité des études (qualité à l'entrée) et à la sélection des bureaux d'études Mettre en place des comités pluridisciplinaires pour la validation des études	MEF-DNPD/Tous services techniques concernés	2018
CONSTRUCTION DU CENTRE D'ENTRAINEMENT POUR SPORTIF D'ELITE DE KABALA					
1	Morcellement des travaux en phase	Absence d'évaluation globale des besoins Insuffisance de la dotation budgétaire	Procéder à l'évaluation et à l'élaboration globale des besoins Autoriser le paiement par annuités sur plusieurs exercices	MS-DFM-CES/MEF/DNPD	2018

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
			budgétaires d'un marché global		
PROGRAMME REGIONAL AMENAGEMENT MASSIF FOUTA DJALLON					
1	Mise en place effective du fonds du projet	Lourdeur administrative	Mise en application du manuel de procédure administrative et financière adéquate	Administration du projet FAO Rome	6 mois
2	Non prise en compte des indemnités des Points Focaux Coordinateur de projet	Système FEM qui n'attribue pas d'indemnités dans ce projet	Voir avec les bailleurs une solution adéquate	FAO est l'Agence d'exécution et le Bureau de l'Union africaine étant l'organe régional d'exécution	Non déterminé
3	La ligne budgétaire dans l'exécution de ce projet n'est jusqu'à présent connue par les Etats	Mauvaise organisation entre l'Agence d'exécution Fao et l'Organisme d'exécution le Bureau de l'Union Africaine	Le manuel de procédure élaboré n'est pas finalisé	FAO et BCI-UA	Immédiat
4	Lenteur dans le transfert du programme de l'Union Africaine à la CEDEAO	Retard dans l'organisation officielle du passage de témoin	Une rencontre de haut niveau UA et CEDEAO serait nécessaire	UA au siège du projet en Guinée	Premier trimestre 2018
5	Une prolongation de la durée du projet à 3ans	Retard dans l'exécution du projet depuis 2011 par le Ministre en charge de la conférence ministérielle en occurrence la Sierra Léone à cause de l'Ebola	Organisation de la réunion du Comité de pilotage pour convoquer la réunion ministérielle qui n'a pas lieu depuis 2011	UA /PNUE/FAO/CEDEAO	Premier trimestre 2018
EXTENSION/AMENAGEMENT SIEGE APCCM					
1	Retard significatif dans l'exécution des travaux	Insuffisance dans les DAO et mauvaise interprétation des résultats des études géotechniques ; Défaillance et faible capacité technique et financière de l'entreprise	Actualisation du planning définitif des travaux avec les ressources nécessaires pour l'exécution des travaux dans le délai imparti ou à défaut résilier le contrat de l'Entreprise	MAT-DFM-APCCM- Mission de Contrôle- DGMP-DSP	Janvier 2018

CONCLUSION

Les présentes missions s'inscrivent dans le cadre de la deuxième (2ème) phase du programme annuel de suivi-évaluation de cent (100) projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits au PTI 2016-2018 et au BSI 2016.

Elle a comme objectif de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et de budgétisation des investissements publics.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact sur le développement socio-économique du pays en général et des communautés bénéficiaires en particulier doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti. Quant aux bénéficiaires notamment des projets dans le domaine de l'Environnement, ils ont manifesté leur volonté de pérenniser les acquis et surtout la qualité des infrastructures.

Au-delà des anomalies observées sur certains sites, la mission estime que la plupart des investissements visités sont tous adéquats aux regards des solutions qu'ils apportent aux besoins et préoccupations des promoteurs.